



*AMICALE
DES ANCIENS*



UNAY H-BOUCHER

Bulletin 2019

FUNAY....

Lycée Professionnel du Bâtiment



HÉLÈNE BOUCHER

Lycée Professionnel des Services



DEPUIS 2007....

UN SEUL ET MÊME ÉTABLISSEMENT !



Le Mot du Président

Gilbert TROUILLET

Ancien Elève 1958 à 1962

Comme nous l'évoquions dans notre précédent bulletin, et lors de notre Assemblée 2018, le décès d'Alain Hubert, Président en exercice, nous a imposé une réélection des membres du Bureau. C'est Jean-Pierre Gautier qui accepta de reprendre le flambeau en attendant cette élection.

Lors de celle-ci, un nouveau bureau a donc été élu, dont vous trouverez la composition dans les pages qui vont suivre. Et j'ai accepté d'en assumer la Présidence, sur un programme que nous avons élaboré, que je vous résume en quelques lignes, **et qui consiste à :**

-Déposer nos nouveaux statuts en Préfecture. Ces documents font essentiellement ressortir la nouvelle appellation de notre Association qui devient donc :

« Amicale des Anciens du Lycée Professionnel FUNAY-HELENE BOUCHER »

Ces nouveaux statuts nous permettent d'accueillir au sein de notre Amicale, non seulement les anciens élèves de Funay, les anciens élèves d'Hélène Boucher, mais aussi, les anciens professeurs, et l'ensemble de tous les anciens du personnel administratif. Déposés en Préfecture le 2 Juin 2018, ils sont à ce jour acceptés.

Etablir de nouvelles relations avec l'ensemble du personnel d'Hélène Boucher, afin de leur faire découvrir notre Association, et les inviter à nous rejoindre. Ces premiers contacts ont été établis, et me semblent être une bonne ouverture à des relations plus suivies.

Relancer nos contacts directs par des rapprochements plus fréquents, avec l'ensemble des professeurs et l'encadrement de Funay et d'Hélène Boucher. Ceci notamment, pour nous permettre de renouer avec les anciens ayant quitté l'établissement.

Poursuivre l'édition de notre bulletin renouvelé, en l'ouvrant aussi à Hélène Boucher, et en l'adaptant à cette nouvelle Association.

Vous l'aviez remarqué..... Notre Amicale fondée en 1945, traverse le temps..... **Et s'adapte !!**

Eh oui ! Funay et Hélène Boucher, réunis sur un même site depuis 1961, forment maintenant un seul et même établissement, avec une administration et des services communs, et cela depuis 2007 déjà !

Nous ne pouvions restés en marge de cette évolution, et je voudrais que vous puissiez nous aider à faire en sorte que, cette ouverture soit l'occasion d'une nouvelle relance. Ce sera, avec l'ensemble des membres du bureau, notre motivation de tous les instants, car, nous sommes persuadés qu'au-delà des agréables moments de rencontre, notre Amicale doit pouvoir faciliter les indispensables relations entre le monde professionnel, les Enseignants, et l'Education Nationale..... **C'est notre souhait à tous !**

Notre présent bulletin est déjà réalisé dans cet esprit, mais il nous faudra aussi à l'avenir, trouver des rédacteurs qui nous permettent d'intégrer Hélène Boucher à notre démarche, et aider Bernard TIMON qui, pour l'instant, assure l'essentiel de la maîtrise d'œuvre de cet ouvrage, que nous avons réactualisé et qui, de ce fait, est devenu une charge qu'il nous faudra partager.

Dans ce bulletin, outre cet article, je vous invite à découvrir :

Le Mot du Proviseur dans lequel M. LEFEVRE nous dévoile la volonté du Ministère de l'Education Nationale, de transformer la voie Professionnelle vers une voie d'Excellence, avec le renforcement des matières fondamentales.... Nous ne pouvons que nous réjouir de cette orientation, que les Professionnels réclament depuis quelques temps déjà... Dans son article « Funay....et demain ?? » Bernard TIMON souligne cette nécessité d'adapter l'Apprentissage aux évolutions techniques des métiers, et de relever le niveau des matières de base. Cette orientation du Ministère de l'Education Nationale montre que les Professionnels ont été entendus, et qu'il faut désormais, arrêter de considérer l'Apprentissage comme le Parent Pauvre de la Formation...

Mais, cette orientation montre aussi, la nécessité de remettre l'Enseignement Général à bonne place dans l'Apprentissage, et impose donc la remise à niveau des acquis.

M. LEFEVRE nous montre dans ces quelques lignes, que les Enseignants sont prêts à relever ce défi.

Merci à vous tous !

Funay... Et demain ?? Un article que je viens d'évoquer, et dans lequel notre Ami Bernard TIMON s'interroge sur l'avenir de notre Lycée « Bâtiment », face aux évolutions techniques de nos métiers de la Construction.... Article rempli d'un espoir fondé !

Le Compte rendu Moral qui permet à Annick et Jackie DESNOS de nous relater les principaux évènements de notre Amicale, au cours de l'année écoulée.

La composition du Bureau, à l'issue de l'élection des membres du nouveau Bureau.... A sa lecture, vous pourriez croire que « l'on prend les mêmes et on recommence » C'est un peu vrai !... Mais, seulement par nécessité.... et manque de volontaires !!.. ; Allez, venez nous rejoindre, Nous sommes ouverts à toutes nouvelles idées !

Un Parcours atypique de Yan AHIER, ancien professeur de maçonnerie à Funay, et actuel Directeur délégué à l'apprentissage à l'EREA, à Changé, près du Mans, et qui, sur la demande de Jean-Pierre GAUTIER a bien voulu nous lever, un petit morceau du voile sur son parcours

professionnel. Parcours au cours duquel il est aussi devenu « Meilleur Ouvrier de France », dans la spécialité maçonnerie, et alors qu'il était professeur à Funay.

Le Compte-rendu financier de l'année où Jean-Claude BOULAY, notre nouveau Trésorier, nous donne les fluctuations financières de l'année.

Le Programme de notre prochaine Assemblée, qui se déroulera le samedi 25 Mai, avec réunion à Funay le matin, déjeuner au Restaurant Hôtel du Chemin de Fer à VIVOIN et, pour clore la journée, visite du Prieuré de MAYANNE que nous n'avions donc pu visiter l'an dernier. Dans ce programme, on vous donnera le menu, et les éléments pour votre inscription.

L'article de M. BENETTI Directeur délégué, et Chef des Travaux de Funay, qui nous éclaire sur l'ensemble des matières enseignées dans l'Etablissement, et qui nous apporte sa précieuse collaboration dans nos relations avec le Lycée.

La Rencontre de Robert HEUZE, ancien élève et ancien Professeur à Funay, avec Bernard TIMON, lequel nous fera découvrir un parcours professionnel où Funay occupe la place centrale. En effet, Robert HEUZE, après ses 3 années d'apprentissage, et un petit séjour en Algérie, passera l'essentiel de sa carrière (31 ans !) à enseigner le Chauffage et la Plomberie... à Funay !

Je vous souhaite donc une bonne lecture de notre bulletin, et vous invite à venir nombreux à notre Assemblée du 25 Mai prochain. Votre présence serait pour nous tous, la meilleure récompense pour le travail que représente la vie de notre Amicale.

Gilbert TROUILLET





Bourg le Roi.... Notre Visite lors de notre Assemblée 2018




CHAUFFAGE • PLOMBERIE • ÉLECTRICITÉ



193, avenue Nationale • 72230 Arnage

02 43 21 11 60

 www.boulay-vasseur.fr

CPM

Comptoir des Plombiers du Maine

Les professionnels sont là



DISTRIBUTEUR

- Chauffage ■ Plomberie
- Energies renouvelables
- Solutions d'accessibilité sanitaire pour personnes à mobilité réduite

Tél.: 02.43.23.13.73

Fax: 02.43.23.73.99

cpmlemans@wanadoo.fr

16, rue de Portland

72 100 Le Mans

www.bleurouge.fr



LE MOT DU PROVISEUR POUR L'AMICALE DES ANCIENS DE FUNAY

La rentrée 2018 s'est parfaitement déroulée. Les quelques enseignants manquants en septembre ont très vite été nommés.

Toutes les classes ont fait le plein avec un effectif total de plus de 1100 élèves et apprentis.

Aujourd'hui nous préparons la rentrée 2019 avec des grands changements en perspective.

En effet, la volonté affirmée du ministère de l'éducation nationale de « transformer » la voie professionnelle vers une voie d'excellence, conduit à des modalités de prise en charge des élèves des lycées professionnels différentes, avec notamment :

- Un renforcement des matières fondamentales par de la CONSOLIDATION des acquis
- L'enseignement d'une partie des heures de cours dédiées au Français et aux mathématiques conjointement avec un professeur des domaines professionnels, c'est de la CO-INTERVENTION.
- Réalisation par les élèves d'un « chef d'œuvre » au cours de leur formation.

L'établissement et les équipes enseignantes sont désormais en ordre de marche pour préparer la nouvelle année scolaire.

Ce n'est pas toujours sans inquiétude, mais l'ensemble des professeurs est mobilisé pour réussir cette transformation afin que les élèves réussissent leur parcours de formation pour être des futurs professionnels qualifiés et des citoyens responsables.

Le Proviseur,

Jean-Marie Lefèvre



FUNAY.... ET DEMAIN ?

Analyse de Bernard TIMON

Ancien élève à Funay (1949 à 1953)



Dans de précédents articles, vous avez pu entrevoir, l'évolution de cet établissement, et sa place dans notre Société.

Aujourd'hui, les médias mettent en évidence, la nécessité de diminuer la pollution, de diminuer notre consommation énergétique, et de rechercher des énergies nouvelles. Il nous faut notamment, construire différemment.

Déjà, nous sommes capables, de réaliser des bâtiments, dont la consommation énergétique est extrêmement faible, et compensée par des énergies telles que le solaire, l'éolien, la biomasse, la géothermie, l'hydrolien, etc.

Ces orientations nouvelles sont une nécessité économique, et, de ce fait, se poursuivront.

Funay, en charge de la Formation Professionnelle du Bâtiment, saura-t-il s'adapter ?

Pour répondre à cette interrogation, faisons un bref rappel du passé :

1946 Le Centre de Jeunesse, fondé par le Maréchal Pétain et son gouvernement Laval, fait place au **Centre d'Apprentissage**, axé sur la formation aux métiers du Bâtiment. La France a besoin de main d'œuvre, pour reconstruire après les désastres de la 2^{ème} guerre mondiale.

Funay connaît alors une progression rapide, soutenue par les hommes politiques et les professionnels du Bâtiment. En 1950, il y a déjà près de 300 élèves ! Les budgets sont maigres, mais les motivations sont grandes, tant chez les professeurs que chez les élèves. Quant au personnel administratif, il fait des miracles.... Avec peu d'argent, il arrive, avec l'aide de tous, à construire des ateliers, des classes, un réfectoire, des dortoirs, etc...

L'apprentissage est de qualité, et correspond aux besoins du moment. Funay acquiert très vite une réputation, qui lui permettra de voir bon nombre d'anciens élèves, accéder à des postes de responsabilité et d'encadrement, voire de chef d'entreprise.

1961 Reconnu par tous, comme établissement indispensable à la Formation Professionnelle du Bâtiment, Funay devient **Collège d'Enseignement Technique**. Ceci lui permet de poursuivre sa progression, en offrant des Brevets Professionnels, en complément des CAP. Cette progression, correspond aussi à une demande des Chefs d'Entreprises du Bâtiment, qui ont pris l'habitude d'y recruter une partie importante de leur encadrement.

1961 C'est aussi l'année où Funay s'installe dans ses nouveaux locaux. Les vestiges du Camp de jeunesse disparaissent définitivement.



1986 Le Collège fait place au **Lycée Professionnel**, qui permet maintenant l'organisation de Bacs Professionnels. La progression se poursuit... Les métiers du Bâtiment évoluent... Funay s'adapte !

La Société aussi évolue ! et Funay se voit chargé de la création d'un CFA Public, notamment pour la Miroiterie.

Mais, au fil des ans, dans le public, l'image des métiers manuels se dégrade. La grande majorité des Parents, poussent leurs enfants vers l'Université... Ces orientations, mal éclairées, feront qu'à la sortie de l'Université, un grand nombre de Bacs +3 (voire davantage), va se retrouver en recherche d'emploi, et finira par accepter des postes, où le SMIG n'est pas toujours assuré.

Pour Funay, le recrutement devient plus difficile. On y entre, non plus par choix, mais parce que c'est un dernier recours, souvent contraint.

Pendant cette trop longue période, les métiers du Bâtiment n'ont pas su, reconnaissons-le, être très attractifs, tant à cause de conditions de travail difficiles, que de salaires trop faibles !

2008 La crise financière, déclenchée aux Etats Unis, envahit le monde comme une trainée de poudre. Suit une crise économique profonde. La France est bien sûr touchée. Le rythme de la Construction s'effondre. Le chômage prend des proportions qu'on ne pouvait deviner.

Le prix du pétrole flambe ; mais, toutes les autres énergies deviennent aussi plus coûteuses.

Cette situation de crise profonde, aura au moins, un avantage.... Elle nous oblige à remettre en cause, nos habitudes héritées du passé.... Il nous faut, en particulier, rechercher d'autres sources énergétiques, moins coûteuses, plus renouvelables ! Il nous faut aussi, penser à construire autrement, en cherchant à diminuer très sensiblement notre consommation énergétique. La France, par tradition, c'est bien connu, a des idées !! Et cette tradition culturelle va nous servir. L'on voit apparaître un tas de solutions, notamment avec le solaire, l'éolien, mais aussi avec la biomasse, la géothermie, l'hydrolien, etc.

Chacune de ces solutions devra être expérimentée, avant d'être appliquée à grande échelle.



Eoliennes en fonctionnement dans l'Hérault

Hydrolienne en cours d'installation, au raz Blanchard



Mais, l'idée est lancée, et semble irréversible.

De nombreuses innovations technologiques vont découler de cette orientation. Elles nous ouvrent la perspective de nouveaux emplois, de nouveaux métiers, où les matériels et les techniques feront plus souvent appel à l'ordinateur, qu'à la pelle et la pioche. Demain, pour construire, il nous faudra plus de têtes bien faites, que de bras très forts.

Ces innovations, il nous faut être en capacité de les mettre en œuvre, avec un personnel formé.... de l'ingénieur à l'exécutant !

Funay doit être prêt, à poursuivre son rôle de « Formateur »

Il en a les capacités.

Ce petit survol du passé, montre bien, qu'il a toujours su s'adapter à ces situations très évolutives, même si, le carcan administratif de l'Education Nationale, assez peu réactif jusqu'alors, engendrait une inertie souvent trop grande.

Les Entreprises du Bâtiment elles aussi évoluent. Les conditions de mise en œuvre sont plus sécurisées, mieux encadrées, mais aussi plus techniques. Les salaires redeviennent attractifs.

Et si, demain, cette formation vers les métiers du Bâtiment, redevenait une formation de 1^{er} choix ?

Pour ce challenge, l'Enseignement doit être, plus que jamais, à l'écoute des Professionnels. Et les Professionnels, eux, se doivent d'ouvrir, plus largement encore, leurs Entreprises à l'Enseignement. La formation en alternance, est déjà une première démarche très positive. Il nous faut poursuivre !

Il y va de l'Avenir de nos jeunes, de notre Economie, et de nos Conditions de Vie !!

Funay.... et demain ? Son avenir sera celui que nous aurons préparé, pour servir l'intérêt de tous, et participer au renouveau de notre pays ! N'était-ce pas cette motivation, qui déjà, en 1945, animait l'ensemble des participants à l'Enseignement Professionnel ?

Bernard TIMON

**EBENISTERIE
MENUISERIE**
Patrice GRASSIN

Fabrication sur Mesure
Menuiseries ALU / PVC / BOIS
patrice.grassin@wanadoo.fr

"La Chesnaie" 72650 LA MILESSÉ
Tél. 02 43 25 32 83
FAX. 02 43 25 22 77

RGE
QUALIBAT
2014



De Père en Fils

148 Avenue Jean-Jaurès

72100 LE MANS Tél. FAX : 02 43 72 62

81

www.cordonnerie.fr

infos@cordonnerie.fr



COMPTE RENDU MORAL

Samedi 2 Juin 2018 ...c'est notre Assemblée Générale

Il est 10 heures, Monsieur LEFEVRE, Proviseur, accompagné de Monsieur BENETTI

Directeur délégué à l'apprentissage, nous accueillent au lycée. Après quelques échanges de cordialité, de souvenirs et de bonne humeur, le président Jean Pierre GAUTIER nous invite à entrer en salle de réunion.

Ordre du jour de cette réunion :

- Lecture et adoption des nouveaux statuts de l'Amicale
- Lecture et approbation du budget par Gilbert TROUILLET, trésorier
- Lecture du Rapport Moral sur l'activité de l'Amicale par le secrétaire Jackie DESNOS
- Élection du Bureau de l'Amicale

Avant de commencer cette réunion Jean Pierre GAUTIER rend hommage à notre président Alain HUBERT décédé le 22 JUILLET 2017, après avoir été réélu en mai 2017. Une minute de silence est observée par les participants, en sa mémoire. Par la suite, au cours de cette réunion il sera élu, à titre posthume, Président d'honneur de l'Amicale.

Adoption des nouveaux statuts :

La lecture des nouveaux statuts est faite par notre Président, après discussions et certaines modifications, ces statuts sont soumis au vote des personnes présentes ; ils sont adoptés à l'unanimité.

Compte rendu financier :

Notre Trésorier, Gilbert TROUILLET, nous donne lecture des comptes annuels, qui font ressortir un équilibre financier maintenu, malgré une dépense plus sensible pour notre bulletin, dépense compensée par le nombre des Publicités.

Ce budget est adopté à l'unanimité.

Compte rendu moral :

Le secrétaire, Jackie DESNOS, fait lecture de l'activité de l'Amicale, en détaillant toutes les réunions du bureau et toutes les actions effectuées auprès du lycée.

Le compte rendu moral est adopté à l'unanimité.

Élection du bureau de l'amicale :

Les membres du bureau sortant sont réélus à l'unanimité. Pierre DAVID et Bernard TIMON acceptent de s'intégrer à ce nouveau Bureau et sont élus. Le 5 juin 2018, nouvelle réunion du Bureau, pour définir la position de chacun.

Composition du bureau :

Président d'honneur : Alain HUBERT -

Membre de droit : Monsieur LEFEVRE Proviseur du lycée

Président : Gilbert TROUILLE T - Vice-Président : Jean Pierre GAUTIER

Trésorier : Jean Claude BOULAY - Trésorier Adjoint : Jacques CHANTOISEAU

Secrétaire : Jackie DESNOS - Secrétaire adjointe : Annick DESNOS

Membres actifs : Gérard BIHOREAU – Pierre DAVID - Bernard GAYET -
Marcel MARIETTE - et Bernard TIMON qui est nommé responsable
de la préparation et de la réalisation du bulletin

Après cette réunion, nous nous retrouvons pour le pot de l'amitié offert par le Lycée.

Rendez-vous est donné à 13 heures, à tous, pour un déjeuner amical à l'Hôtel du chemin de fer à VIVOIN, suivi par la visite du village fortifié de BOURG le ROI avec un guide.

La visite de ce village fortifié a enchanté tous les participants. En voici un bref résumé :

Ce **village de BOURG le ROI** doit sa renommée à un riche patrimoine historique et artistique avec, notamment, le musée du « Point de Beauvais ».



Il possède la particularité d'être la 10ème plus petite commune de FRANCE, d'une superficie de 36 ha, contenue uniquement dans d'anciennes fortifications médiévales. Au 12è siècle, Henri II Plantagenet acheta des terres et y fit construire une commune fortifiée. Aujourd'hui subsistent toujours : la muraille nord, la muraille sud, la porte ogivale St Mathurin au sud, la porte ogivale St Rémy au nord, les ruines du donjon et du château, la chapelle St Mathurin et l'église St Julien.

A partir de l'an 1504, la famille MORIDORT posséda pratiquement la totalité du village jusqu'à la révolution. En 1843, ce village prend son essor grâce à l'installation d'un atelier de broderie qui durera 125 ans.

Cet atelier est créé par Marguerite BOULARD, qui reprend l'atelier de lingerie dans lequel elle travaillait. Cette broderie (le point de chaînette au crochet) se prête au chatoyement des couleurs.

La technique viendrait du fond de l'histoire, elle était usitée en Chine et en Orient, elle s'adapte à tous les tissus (soie, organdi, tulle, toile, cuir) et peut convenir à la lingerie, l'ameublement, les gants, les rideaux, le linge de maison.

Inspirés par les similitudes des sujets de la tapisserie de « Beauvais » les tapissiers parisiens baptisèrent Beauvais le travail de Bourg le Roi. Un atelier fut créé et compta jusqu'à 60 employés.

Au fil des ans la renommée fut grandissante et l'exposition universelle de 1900 fut un triomphe pour l'entreprise. L'aventure s'arrêta malheureusement en 1968 faute de repreneur.

Aujourd'hui subsiste le musée du « point de Beauvais », où nous avons eu la possibilité d'y voir travailler quelques ouvrières, qui perpétuent la tradition et font partager avec

passion leur art, lors de démonstrations. Nous pouvons aussi y admirer de remarquables travaux réalisés par ces passionnées.

Nous avons passé une journée agréable et conviviale. Nous nous donnons rendez-vous pour l'année prochaine.

Information :

Dans notre bulletin annuel de 2018, nous avons prévu une sortie au Prieuré de Mayenne à DANGEUL le jour de notre réunion annuelle.

Après la réalisation du bulletin 2018, les propriétaires du Prieuré nous ont informés qu'ils ne pouvaient pas assurer cette visite, suite à un contretemps indépendant de leur volonté.

Heureusement, Jean Claude BOULAY, en accord avec un guide local a pu nous organiser la visite que nous avons faite à BOURG le ROI. Merci de votre compréhension.

MERCREDI 10 OCTOBRE 2018- 16 Heures Au lycée FUNAY – HÉLÈNE BOUCHER

Tous les membres du bureau sont présents ainsi que Monsieur BROSSIER adjoint du proviseur

Au cours de cette réunion passation de pouvoir entre J.P. GAUTIER et Gilbert TROUILLET nouveau président, et prise de contact avec le Directeur et le personnel du lycée HELENE BOUCHER.

Les nouveaux statuts votés à l'assemblée générale ont été déposés à la préfecture le 2 Juin

Diverses dates sont arrêtées :

- Remise de diplômes le samedi 10 novembre 2018 de 9h à 12h.
- Portes ouvertes : Vendredi 22 Mars 2019 après midi
Samedi 23 Mars 2019 matin.

Au cours de cette réunion une visite du journaliste de Ouest France, Monsieur SAINT GAL, pour un article sur son journal
Prévu également le changement de signature à la poste pour le compte postal.

Après diverses discussions, pour les cotisations futures, l'organisation et l'édition du bulletin 2019, cette réunion se termine à 17 Heures.

Le Secrétariat,

Jackie et Annick DESNOS



Bienvenue aux Bosquets du Parc

M. & M^{ME} PIERRE DAVID

GITES DE FRANCE

Chambres d'Hotes - Gites

83 Avenue Guy Bouriat

72530 Yvré L'Évêque

Port. 06 40 39 64 73 - 06 73 01 26 19



***Offrez-vous le
confort de la vision !***

OPTIQUE MOREL

6 pl Roosevelt - 72000 LE MANS

02.43.24.36.92

Optique.morel@wanadoo.fr

*L'adresse incontournable
au Mans pour les lunettes
de créateurs.*



VARILUX | **Eyezen**

Suite à notre élection du 5 Juin 2018,

Voici la **composition du nouveau Bureau**



Président :

Gilbert TROUILLET



Vice-Président :

Jean-Pierre GAUTIER



Trésorier :

Jean-Claude BOULAY



Secrétaires :

Jackie DESNOS et son épouse Annick

Membre de droit : le Proviseur du lycée : M. LEFEVRE

Membres actifs : Gérard BIHOREAU, Jacques CHANTOISEAU,

Pierre DAVID, Bernard GAYET, Marcel MARIETTE, Bernard TIMON



UN PARCOURS PROFESSIONNEL ATYPIQUE

Yann AHIER, Professeur à FUNAY de 2005 à 2017

J'ai passé mon baccalauréat série C (dominante Mathématiques et Sciences Physiques) au Lycée Robert GARNIER de LA FERTÉ BERNARD en 1992. À la sortie du lycée, j'ai ensuite préparé un Diplôme d'Études Universitaires Générales, option Sciences et Structures de la Matière, à l'Université du Maine. Même si j'ai trouvé la formation universitaire intéressante, j'étais depuis longtemps attiré par les métiers "manuels", notamment par la maçonnerie, que je pratiquais pendant les vacances scolaires avec mon grand-père.

Au cours de mon année de Licence en Mathématiques, j'ai décidé de tout arrêter, et de suivre une formation de maçon par l'intermédiaire de l'Agence Nationale pour la Formation des Adultes. Mon titre de maçon en poche, je me suis perfectionné en contrat de professionnalisation, toujours par le biais du même organisme, avec une maîtrise de chantier, formation axée sur l'organisation de chantier.

Cette orientation professionnelle m'a vraiment passionné dès le début de ma carrière. Je me suis épanoui sur les chantiers. Que ce soit dans un premier temps chez un artisan maçon où je réalisais des constructions de pavillons, des chantiers de restauration, des petits travaux chez des particuliers ou par la suite dans une entreprise de génie civil, où j'étais amené à encadrer des chantiers plus importants.

J'ai ensuite postulé auprès du Rectorat de l'Académie de NANTES, afin de devenir enseignant contractuel en maçonnerie. J'ai été recruté très rapidement, et j'ai été affecté à la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté du collège RUTIGLIANO de NANTES. Ce fut une excellente expérience, qui m'a vraiment décidé à devenir enseignant.

En 2002, je me suis présenté au concours du Cycle Préparatoire au Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel, et admis en tant qu'Élève Professeur à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de SAINT DENIS, dans le département de SEINE SAINT DENIS, pour une période de deux ans. L'éloignement géographique de mon domicile étant difficile à gérer, j'ai postulé et été admis au concours externe de professeur de maçonnerie après seulement une année de cycle préparatoire. Malgré tout, ayant passé le concours sur l'Académie de CRÉTEIL, j'ai effectué mon année de professeur stagiaire toujours dans le département de SEINE SAINT DENIS, au Lycée Professionnel Claude Nicolas LEDOUX, où j'enseignais auprès d'élèves de BEP et Baccalauréat Professionnel Gros-Œuvre.

Cette année de stagiaire étant déterminante pour la future affectation, en tant que néo-titulaire, j'étais venu rencontrer Monsieur MONNIER, proviseur du Lycée FUNAY/Hélène BOUCHER ainsi que Monsieur LEFEVRE, qui était à l'époque proviseur adjoint de l'établissement. Un poste d'enseignant était disponible en CAP maçon. Malheureusement pour moi, j'ai été affecté dans l'Académie de CAEN au Lycée Polyvalent Gabriel d'ARGENTAN, où je suis resté une année avant d'obtenir à la rentrée 2005 une affectation, bien qu'à titre provisoire dans un premier temps, au lycée FUNAY/Hélène BOUCHER.

Pour ma première année scolaire, je faisais équipe avec Jacky MAUBOUSSIN. Monsieur MONTEIRO était Chef de Travaux. Je me suis dès le départ senti très bien dans cet établissement.

J'ai enseigné plusieurs années auprès d'élèves de CAP et ai connu l'ouverture du baccalauréat professionnel Technicien en Organisation et Réalisation du Gros-Œuvre. C'est avec des élèves d'"ORGO" que j'ai eu l'occasion de réaliser plusieurs chantiers avec mes élèves, notamment les garages et l'aménagement de la benne à gravats.



Construction des garages du lycée



Parmi les événements qui ont le plus marqué mon passage au lycée FUNAY/Hélène BOUCHER il y a bien sûr le titre de Meilleur Ouvrier de France, que j'ai obtenu en partie grâce à l'établissement. Lors du salon FORMASARTHE 2005, Monsieur MONNIER me sollicite afin de tenter ce concours. Il me donne alors la possibilité d'utiliser les locaux et le matériel de l'atelier maçonnerie. Après deux ans de travail et de stress, mes efforts sont récompensés car je suis lauréat du 23ème concours. Mon œuvre est depuis exposée à proximité de l'entrée rue Diesel.



Je profite de cet article pour réitérer mon attachement au lycée FUNAY/Hélène BOUCHER que j'ai quitté à la rentrée 2017. Durant onze années dans cet établissement, j'ai noué des liens très forts avec beaucoup de collègues, dont la plupart son devenu des amis. J'ai enseigné auprès d'élèves de CAP et Baccalauréat Professionnel ainsi qu'auprès d'adultes en formation continue, ce qui m'a apporté beaucoup de satisfaction personnelle.

Yann AHIER



Conduire un Mazda MX-5
c'est découvrir l'esprit Jinba Ittai :
faire corps avec sa voiture.
L'expérience de conduite
est au cœur de nos créations.
Tout ce que vous percevez au volant
vous connecte à la voiture,
pour profiter pleinement
du plaisir de la route.

DRIVE TOGETHER

人馬一体*

MAZDA MX-5

* Faire corps avec sa voiture.

Gamme Mazda MX-5 Soft Top : consommations mixtes (l/100 km) de 6,3 à 6,9 - Émissions de CO₂ (g/km) de 143 à 156.
Consommation mixte et émissions homologuées en WTP converties en NEDC (règlement 2017/1153).

Mazda Automobiles France, 34 rue de la Croix de Fer - 78100 Saint Germain-en-Laye, SAS au capital de 304 898 € - RCS Versailles 434 455 960.

MAZDA Le Mans - SA SOUPIZET
153, Bld Pierre LEFAUCHEUX - 72230 ARNAGE - Tél. 02 43 21 68 50
Tous nos véhicules d'occasion sur www.soupizet.fr



COMPTE-RENDU FINANCIER 2019

Par Jean-Claude BOULAY

Trésorier Ancien Elève 1955 à 1958



Notre association a clôturé le 31 Décembre 2018, les comptes de son exercice comptable.

Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité, est tenue, selon la méthode dite de caisse, et que l'association n'établit pas de bilan.

Toutefois, l'association tient le détail de ses comptes ; elle procède à un rapprochement bancaire, permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés, et la situation bancaire effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par votre trésorier, et le Président Gilbert TROUILLET a validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

- 1) Les résultats de la gestion de l'exercice 2018,
- 2) La situation patrimoniale de votre association au 31 décembre 2018.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons au vote, les résolutions habituelles relatives à l'approbation de ces comptes, et vous demanderons quitus de la gestion et de l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons également, que, conformément aux dispositions statutaires, les comptes ont été tenus à la disposition des membres, pendant les 15 jours précédant notre réunion annuelle, et qu'ils peuvent être librement consultés par les membres de l'association, sur rendez-vous.

Cette année, comme les précédentes, notre comptabilité se porte bien, puisque nous avons une progression avec un excédent de 119.91 €. Pour 2018, nous avons sollicité de nouveaux partenaires, qui nous ont permis d'éditer notre nouveau bulletin.

Mais, malgré ce beau bulletin, nos cotisations sont en légère régression. Il nous faudra reprendre nos relances.

N'oubliez pas que ces cotisations sont la principale ressource de notre Amicale.

Certains de nos adhérents oublient de s'acquitter de celles-ci, vous nous pardonnerez de les relancer.

Cotisations :

Nous les maintenons, sans aucune augmentation, à savoir :

La cotisation de : - **MEMBRE13€**

-**MEMBRE bienfaiteur.....20€**

Pour le règlement, qui peut être associé au paiement du repas et de la visite décrite pages suivantes, vous pouvez établir **un seul chèque** ainsi libellé :

AMICALE ANCIENS de FUNAY- HELENE BOUCHER

Et me l'adresser, en y joignant le papillon ci-dessous, à l'adresse suivante :

**Jean Claude BOULAY
189 Avenue Nationale
72230 ARNAGE**

.....: Papillon à détacher

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Tel fixe : Portable :

Adresse mail :

Désignation	Q	P. Unit	P. total
Cotisations membre		13 €	
Cotisations membre « Bienfaiteur »		20 €	
Repas et Visite		29 €	
TOTAL			

ET N'OUBLIEZ PAS !

*****Une AGREABLE JOURNEE EN PERSPECTIVE*****

samedi 25 Mai 2019

notre REUNION ANNUELLE



HORAIRES IMPÉRATIFS :

9h30 au Lycée de FUNAY – Hélène BOUCHER

Accueil de Mr LEFEVRE Proviseur et Mr BENETTI, Directeur Délégué à la formation professionnelle.

10h30 Réunion Annuelle

11h45 Vin d'honneur

APRES MIDI CONVIVIALE :

-Rendez-vous à 13h à VIVOIN

"Restaurant Hôtel du Chemin de Fer"

-A partir de 15h, rendez-vous au Prieuré de MAYANNE à DANGEUL

Accueil par les propriétaires de cet ensemble exceptionnel, qui est un précieux témoin de l'architecture médiévale civile et religieuse, la Sereine Beauté d'un Ancien lieu Monacal, du XI^e

et -XV^e s.



**du repas et de la
visite : 29 €**



MENU :

Apéritif

*Dariole de mousse de poisson, avec
crème fouettée à la ciboulette*

*Ballotine de volaille, garniture de
saison*

Bavarois aux fruits rouges

Vins et Café

**P
r
i
x**

Le Prieuré de MAYANNE... un trésor en Sarthe !

L'ancien Prieuré de Mayanne, se situe sur la Commune de DANGEUL (Sarthe). Il est au centre d'une riche plaine agricole, à mi-chemin entre Le Mans et Alençon, dans le pays Saosnois, en lisière du Perche, un territoire frontalier, jadis âprement disputé, entre le Maine et la Normandie.

Le site domine le versant nord de l'Orne Saosnoise, un affluent de la Sarthe toute proche.

Fréquenté depuis un temps immémorial, comme en témoigne quelques silex du néolithique, et des morceaux de céramique romaine ou médiévale, retrouvés dans des labours, MAYANNE n'apparaît cependant dans l'histoire écrite, qu'à la fin du XI ème siècle.

Nous serons reçus, et guidés par les Propriétaires, mais nous vous invitons à le découvrir au préalable, sur leur site Internet fort bien documenté, où nous avons retenu ces photos et informations.

Une découverte, ou une redécouverte, que nous aurions plaisir à faire ensemble.



TABLEAU DES COMPTES 2018

En caisse au 1er janvier 2018 suivant compte d'exploitation 2017

5161,90€

Recette en 2018

Cotisations

587,00€

Publicités sur bulletin Funay

1200,00€

Festivités assemblées générales (repas & Visite Culturel)

690,00€

Revenus de placement Livret A le 1/1 au 31/12/2018

36,78€

TOTAL

2513,78€

2513,78€

Dépenses en 2018

Alimentation restauration A.G (repas) & Pourboires	666,00€
FOUNITURES de BUREAU, Flyer	91,01€
ASSURANCE (du 01/04/2018 au 31/03/2019)	72,17€
CADEAUX	105,93€
JOURNAUX	15,00€
BULLETIN: Fourniture papier, Tirage & Expédition	1306,26€
FRAIS BANCAIRES	50,50€
LOISIR & CULTURE (visite de Bourg-le Roi et Musée du point de Beauvais)	87,00€
TOTAL	-2393,87€
	<u>- 2393,87€</u>

Excédent sur l'exercice 2018	+ 119,91€
EN CAISSE au 31 décembre 2018	5281,81€

TOTAL DE L'ACTIF au 31 décembre 2018

Répartition de l'actif :	C.C.P	181,93€
	CAISSE (espèces)	38,85€
	Livret A banque postale	<u>5061,03€</u>
SITUATION PATRIMONIALE :		<u>5281,81€</u>

JEAN-CLAUDE BOULAY

**LE LYCÉE FUNAY- HÉLÈNE BOUCHER
EN 2017**

Par M. BENETTI Directeur Délégué, en exercice



Depuis 2007, la fusion du Lycée Professionnel Funay et du Lycée Professionnel Hélène Boucher, est effective.

L'effectif des élèves et apprentis accueillis, est d'environ 1100 sur l'ensemble de la cité scolaire.

Trois grands secteurs d'activités professionnelles sont représentés :

1 : Métiers du Bâtiment

4 CAP

CAP Maçon ; CAP Menuisier Fabricant ; CAP Menuiserie Aluminium Verre ;
CAP Installateur Thermique.

7 Bacs Professionnels

(Formations sous statut scolaire et statut apprenti possible en 1^{ère} et/ou en terminale)

Aménagement et Finition du Bâtiment ; Technicien Constructeur Bois ; Technicien Menuisier Agenceur ; Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation du Gros Œuvre ;

(Formation uniquement sous statut scolaire)

Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques ; Technicien Etude du Bâtiment Etudes Economie ; Technicien Géomètre Topographe

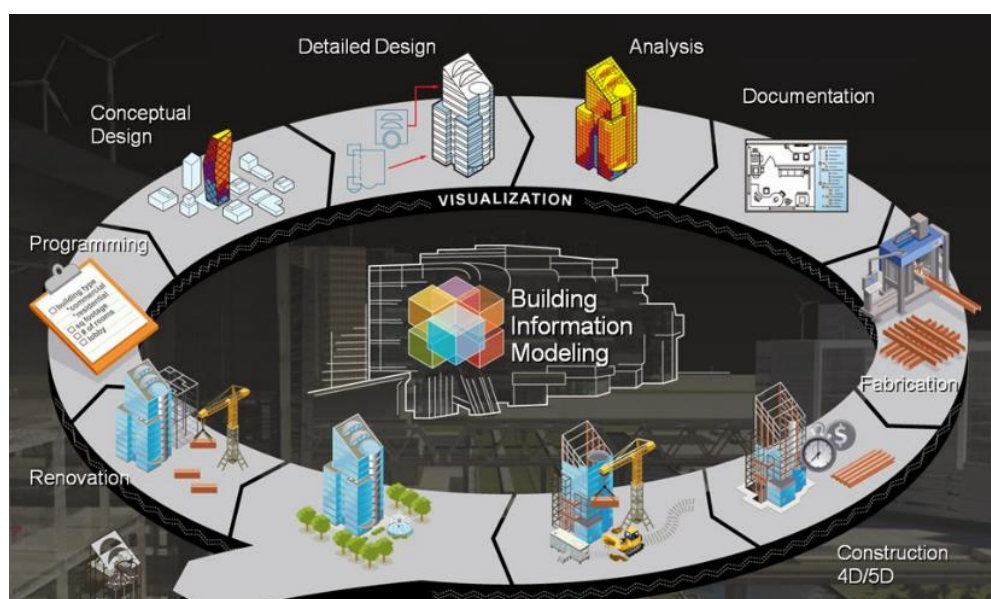
1 Brevet Professionnel Menuisier Aluminium, Verre (apprentissage)

BTS Systèmes Constructifs Bois Habitat (apprentissage)

1.1 Les équipements :

Les formations nécessitent de nombreux équipements qui se doivent d'être performants et en lien direct avec le besoin des entreprises et des référentiels de formation

Les élèves utilisent des logiciels professionnels des métiers du Bâtiment pour appréhender à terme le BIM (Building Information Model) ou modèleur 3 D. L'évolution dans les métiers du Bâtiment est la mise en œuvre de plateformes collaboratives en amont de la construction et dans le suivi du vieillissement de celle-ci.



La maquette numérique structurée permet une collaboration entre tous les intervenants d'un projet, soit par des échanges de données, soit en permettant une intervention sur un seul et même modèle.

Avec le BIM, les analyses-contrôles-visualisation sont effectués très tôt dans l'étude d'un projet, permettant ainsi une conception de meilleure qualité et la détection des problèmes avant la mise en chantier.

Grâce à la maquette numérique constamment tenue à jour, les coûts de construction sont mieux maîtrisés car extraits en temps réel. La qualité des bâtiments se trouve globalement améliorée grâce aux différentes analyses et simulations effectuées à un stade précoce du projet, avant que les coûts des modifications n'aient trop de répercussions.

D'autres équipements ou installations assurent la mise en place de pratiques professionnelles. L'acte de construire évolue par les nouvelles réglementations thermiques. (Isolation thermique, isolation phonique, étanchéité à l'air des bâtiments sont des connaissances indispensables

Par exemple :

Centre d'usinage (commande numérique) pour la section Menuiserie Agencement. Cette machine permet la découpe de panneaux avec des formes arrondies, des perçages précis, soit par unités ou par série.

Lève
charpente et
pour réalisation



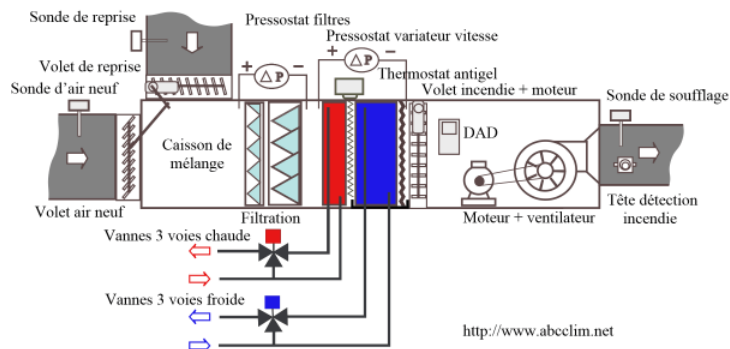
gabarit
de

queue d'aronde sur charpente pour la formation Technicien Constructeur Bois



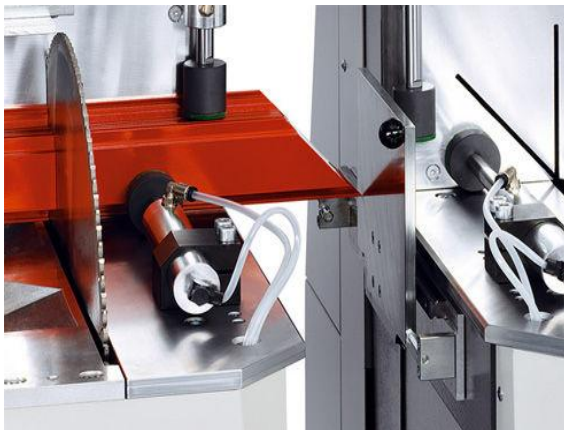
...L'assemblage de bois à bois idéal:
simple, rapide et propre...

Equipements pour l'étude de système solaire et pompe à chaleur couplés à une centrale de traitement d'air pour la formation Energétique (voir principe ci-dessous)



Tronçonneuse 2 têtes pour la Menuiserie Aluminium pour la coupe de profilés aluminium avec des angles précis et une coupe définie au 1/10^{ème} de mm

Banches et équipement de coffrage pour la formation Gros Œuvre. Cet équipement permet d'apprendre le réglage et la mise en place de banches pour la construction en béton



Aménagement d'un laboratoire de Construction pour les Techniciens d'Etude du Bâtiment dotée de PC à fortes capacités de calcul et équipés de double écran.

GPS pour effectuer les mesures en Topographie en autonomie.



Le Lycée est la plateforme départementale pour la formation du travail en Hauteur (réglementation sur les échafaudages)

Chaque année, quelques élèves dans différentes sections, participent au concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » en réussissant le niveau départemental, régional et quelques fois National.

Les apprentis de Menuiserie Aluminium, Verre participent aux « Olympiades des Métiers » de Miroiterie et sont qualifiés depuis plusieurs années au niveau national pour représenter la région Pays de la Loire. Aux dernières Olympiades, un apprenti du Lycée a terminé 2^{ème} au niveau national.

2 : Métiers de l'Hôtellerie Restauration et de l'Alimentation

3 CAP

CAP Commercialisation et Services en Hôtel Café Restaurant ; CAP Cuisine ; CAP Pâtissier

2 Bacs Professionnels

Bac Pro Commercialisation et Services en Restaurant ; Bac Pro Cuisine

1 Formation Complémentaire : FCIL Employé de Pâtisserie

3 : Métiers des Services à la Personne et aux Collectivités

4 CAP

CAP Coiffure ; CAP Agent d'Hygiène et de Propreté ; CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif ; CAP Agent de Sécurité (Apprentissage)

3 Bacs Professionnels

Bac Pro Hygiène Propreté Stérilisation ; Bac Pro Accompagnement Soins et Service à la Personne (options Structures et Domicile) ; Bac Pro Métiers de la Sécurité

4 : Sections non Professionnalisantes

2 classes de 3^{ème} PEP : Préparatoire à l'Enseignement Professionnel

2 classes d'ULIS Pro : Unité Locale d'Inclusion Scolaire (élèves en situation de Handicap)

1 dispositif MLDS : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

1 dispositif UPE2A : Unité Pédagogique pour élèves Arrivants Allophones

1 Dispositif CDR : Centre de Ressources (aide aux élèves en difficulté)

5 : Le Lycée est le siège du CFA Education Nationale de la Sarthe

8 Lycées Publics Sarthois accueillent des formations par Apprentissage principalement en Bac Professionnel et en BTS

6 : Le Personnel

Enseignants : 140

Agents d'Entretien, de maintenance, de restauration et Administratifs : 60

7 : Le service aux élèves

1 internat de 240 places

1 restaurant scolaire

2 foyers pour les élèves

1 cafétéria

1 CDI : Centre de Documentation et d'Information



Promocash Le Mans

LE CASH & CARRY LIVREUR

AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION, REVENDEURS, GRANDS COMPTES, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS.



3 MODÈS D'APPROVISIONNEMENT
MAGASIN - DRIVE - LIVRAISON
PASSEZ VOS COMMANDES 7J/7 ET 24H/24
SUR NOTRE SITE DE COMMANDE EN LIGNE
WWW.LEMANS.PROMOCASH.COM

Jusqu'à
14 000

références:
frais, surgelés, vin,
brasserie, hygiène,
art de la table
et matériel
professionnel.



COMMENT DEVENIR CLIENT ?

Lors de votre première visite dans notre magasin, munissez-vous :

- d'un extrait du registre du commerce ou d'un document justifiant votre statut
- de votre carte d'identité
- de votre relevé d'identité bancaire.

Rendez-vous en magasin, votre carte vous sera remise sur place le jour même. Vous pouvez aussi demander votre carte en ligne sur notre site promocash.com.



95 rue de la Foucaudière - 72100 LE MANS

Tél. : 02 43 86 70 10 - Fax : 02 43 86 70 19

@ promocash_lemans@carrefour.com

www.lemans.promocash.com

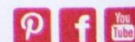


Du lundi au vendredi de **6h00 à 18h30**
Samedi de **6h00 à 13h00**

RETROUVEZ NOS OFFRES SUR **PROMOCASH.COM**

Promocash

Engagés pour faciliter votre métier



world skills
France
Olympiades des Métiers

LES OLYMPIADES DES MÉTIERS RÉVÈLENT D'INCROYABLES TALENTS !

Le pôle miroiterie, créateur de réussite

 Yvan RAGOT Médaille d'OR à Tours	 2003
 Arnaud GRISON Médaille d'OR à Lille	 2009
 Adrien SIREAU Médaille d'Argent à Strasbourg	 2014

CEA FFPV

Les Olympiades des Métiers
Révèlent d'Incroyables Talents !
Et révèlent aussi, que le Lycée
Professionnel de Funay maintient un
niveau d'Apprentissage exceptionnel.

RENCONTRE AVEC ROBERT HEUZÉ



ROBERT HEUZÉ

Elève à Funay de 1947 à 1950

Professeur à Funay de 1962 à

..... 1993 !

PAR BERNARD TIMON

Dans notre bulletin 2018, j'évoquais qu'à mon retour d'Algérie, après mes obligations militaires, j'avais commencé des cours par correspondance, pour postuler à un poste de professeur à Funay. Je n'ai pas poursuivi dans cette voie, mais, plusieurs anciens élèves sont allés au bout de cette même démarche.

Robert HEUZE est de ceux-là, et j'ai souhaité le rencontrer pour qu'il nous éclaire sur son parcours :

Robert est né en 1933, dans un petit village du Perche, proche de La Ferté Bernard, Saint Aubin des Coudrais, où ses Parents exploitaient la ferme de La Maison Neuve.



*Eglise de St AUBIN des COUDRAIS
Auteur : voiglander.jp. pourcines*



*Ecole de St AUBIN des COUDRAIS
Auteur : Jean-Paul Dominique BERTIN*

Enfant prématuré, ce sont ses Grand-Parents, habitant le quartier St Antoine à La Ferté Bernard, qui l'accueillent jusqu'à la fin de sa scolarité, scolarité qu'il termina en 1947, au Cours Complémentaire des Garçons de La Ferté Bernard, où il termina comme interne. Il ne connaîtra donc pas le groupe scolaire de son village natal, et même très peu son village.

En 1947, la rentrée scolaire au Centre Public d'Apprentissage de Funay, était le 1^{er} Octobre, un mercredi. On n'entrait dans cet établissement, qu'après un examen d'entrée au cours duquel il nous fallait décliner son identité bien sûr, mais aussi celles de sa famille, leurs activités et leurs ressources ! Nous devions également indiquer nos souhaits d'orientation, faire un exercice de français, et un autre de calcul L'entrée était donc sélective.... Ce qui, au fil du temps, a bien changé !

Comme beaucoup d'internes, Robert arriva la veille de la rentrée, pour s'installer et découvrir son nouvel environnement.



Le Camp de Jeunesse... vers
1940 !



Funay....le jour de son arrivée en
1947 !

Environnement qu'il allait mieux connaître, au cours de ses trois années d'apprentissage.

Il m'en parle encore aujourd'hui, avec l'enthousiasme de sa première découverte...écoutons-le :

A l'origine, Funay était une propriété foncière de 37 hectares, en partie boisée dans la partie descendante vers l'Huisne. Dès l'orée du bois, cette superficie était occupée par deux maisons de Maître, face à face, et séparées par un jardin d'agrément. Cet ensemble comprenait des dépendances : un logement pour les domestiques, des écuries, et un grand potager. Le tout était alimenté en eau par un bélier hydraulique « Bollée », installé dans une exsurgence située en bas de la pente dans le bois, et qui remontait l'eau dans un réservoir situé entre la chapelle et le jardin. Installation à la pointe du progrès pour l'époque. Notons d'ailleurs qu'il en existe encore de ces béliers hydrauliques « Bollée », et quelques-uns fonctionnent toujours !

Cette propriété est ensuite passée Domaine de l'Etat. Lors de la guerre 14/18, un camp de militaires anglais s'y installa. Ils montèrent ces baraquements en tôle, dont certains subsistaient encore en 1960, et dans lesquels certains ateliers, tels que la couverture, la charpente, la peinture ont fonctionné jusqu'à cette date.... Après la première guerre mondiale, il a servi de camp de prisonniers, et c'est au cours de cette période que furent

montés les baraquements en bois. En 1940, il était utilisé pour accueillir des réfugiés politiques, dont certains feront partie de l'encadrement du Camp de Jeunesse qui fonctionna jusqu'en 1945.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, en 1945, il y eu un long moment de flottement avec des changements nombreux dans le personnel... mutations, exclusions, condamnations. Cela faisait suite à cette période pendant laquelle, le Général de Gaulle était en lutte et allait prendre le pouvoir, alors qu'à Vichy le Maréchal Pétain et son gouvernement Laval, s'efforçaient de garder l'autorité. Nos Parents ont connu des moments difficiles et quelquefois cocasses, ainsi, il y eu deux journaux officiels : l'un de l'Etat Français (Vichy), et l'autre du Gouvernement provisoire de la République Française !!

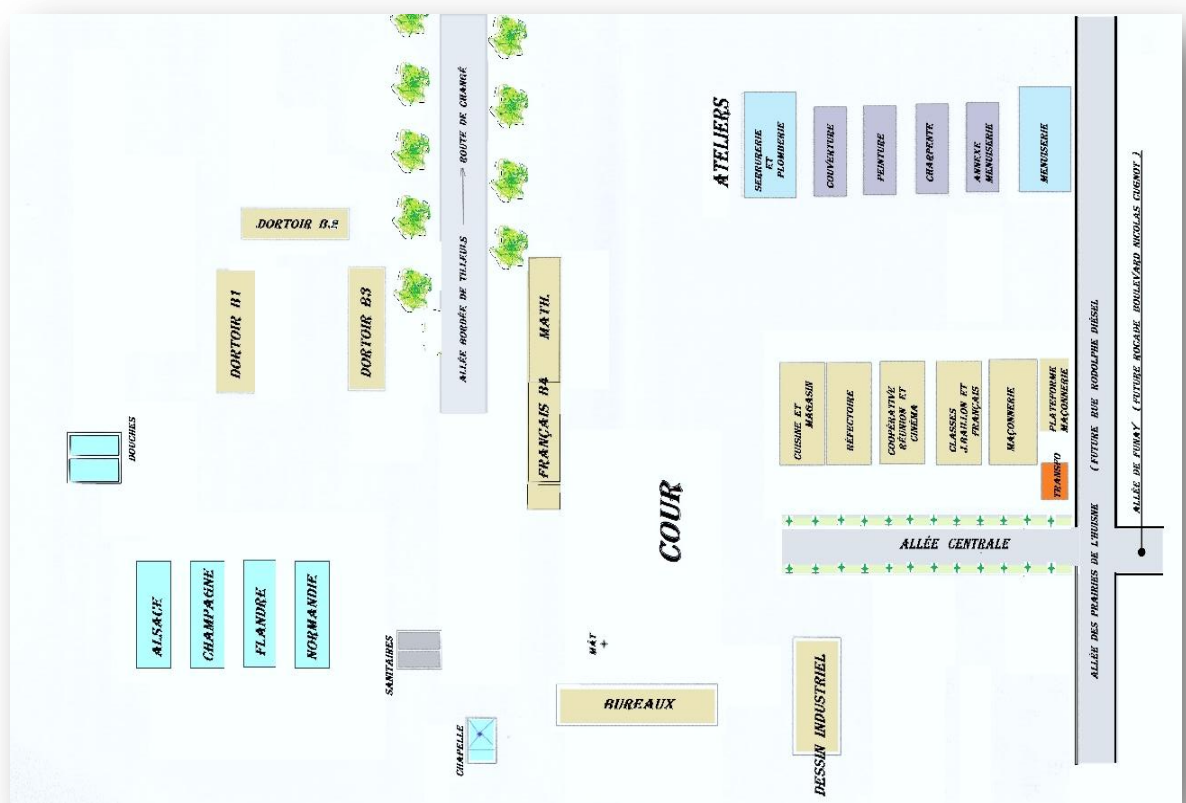
Funay, pendant ces temps mouvementés, avait néanmoins réussi à garder sa vocation... la formation des apprentis du Bâtiment !

Son statut ne devint définitif que le 30 Juin 1946, date de parution du décret ministériel de création des Centres Publics d'Apprentissage. A partir de cette date, les réaménagements, remises en état, et nouvelles créations pouvaient commencer, afin d'adapter les locaux et équipements aux besoins réels. Le tout, dans un cadre budgétaire restreint, car la priorité allait aux logements, dans cette période de reconstruction d'après-guerre.

Après ce tour d'horizon sur l'origine de Funay, je le relance sur son entrée :

Bon, tu arrives donc, nous sommes le 30 Septembre 1947, et alors... ??

Et alors ! et bien je découvre l'établissement. D'abord les bureaux administratifs, installés dans un baraquement en bois, avec le bureau du Directeur, M. Graffin, le bureau de l'intendant et de son adjoint, le bureau du Surveillant Général, M. Kervadec, et de ses adjoints et enfin celui du chef des travaux, M. Vallon. Je rejoins ensuite un groupe d'arrivants et l'on nous conduit vers le dortoir « Flandre » J'ai de la chance, c'est un bâtiment neuf ! car il y a encore des dortoirs dans des baraquements en bois Tiens, regardons ensemble ce plan que j'ai retracé de mémoire (plan approximatif bien sûr !):



Allez ! Reprenons, le jour de ton arrivée.... Tu déposes tes bagages, et après ?

Bon... on s'installe, tout en faisant connaissance avec ses voisins de lit, dans ce grand dortoir d'une trentaine de lits. Nous rangeons nos affaires dans les placards, et on nous emmène à la lingerie. Là, nous recevons nos draps, nos couvertures, et un uniforme bleu marine.... L'uniforme des camps de jeunesse, sous le régime Pétain ! Il s'agissait sans doute d'épuiser les stocks !

Un premier rassemblement nous permet d'écouter les instructions d'organisation, afin de respecter les consignes et les horaires.

Le lendemain à 8 h., rassemblement général, et montée des couleurs. M. Graffin, le Directeur, nous donne le programme de la journée, et invite les professeurs à conduire leurs élèves dans leurs classes et ateliers.

Au 1^{er} Octobre 1947, l'encadrement est le suivant :

Personnel administratif	Directeur : M. Graffin Chef des travaux : M. Vallon Econome : Mme Allard Secrétaire Surveillant général : M. Kervadec Adjoints au surveillant I : M Hurlacher et Chouteau Infirmière : Mme Chabrolle Lingère : Mme Hirbec Entretien et Jardin : M. Letéroin Le Personnel de cuisine
Professeurs d'Enseignement Général	Français et géographie : M. Chabrolle Français et Histoire : Mme Graffin Dessin Industriel : M. Bouvy Dessin Artistique : M. Jean Baillon Mathématiques : M. Carré et M. Phipps Sport : M. Blanchard
Professeurs des Métiers	Serrurerie : M. Baronnier et M. Dennebouis Plomberie : M. Bernard Massé Couverture : M. Raoul Couasnon Peinture : M. Moriceau Charpente : M. Planterose Menuiserie : M. Choplin et M. Beaugé Maçonnerie : M. Poirier M. Palmowski et M. Ledru Céramique : M. Villarmé

Moi, lorsque je suis arrivé à Funay, en Octobre 1949, deux ans après toi donc, nous n'avions plus l'uniforme, mais, la vie en internat ne devait pas être très différente ?

..... Sans doute ! nous nous levions à 6 h.30, mais il ne fallait pas trainer pour la toilette, le lit, la corvée de balayage, et le ratissage autour du dortoir ! Tout était contrôlé par le surveillant de chambre (le Pion ! comme nous l'appelions), et gare aux imperfections ! qui étaient sanctionnées par des corvées, et cela pouvait aller jusqu'à des jours de colle, le jeudi, voire le samedi et le dimanche, avec privation de permission de sortie..... Le plus souvent, cela se limitait au nettoyage du réfectoire, des toilettes collectives, ou par l'aide au jardinier, M. Letérouin, qui profitait de cette main d'œuvre gratuite, pour entretenir un immense jardin potager pour la collectivité.

Puis, nous allions vers le réfectoire. En 1947, et 1948, nous étions encore sous le régime des cartes de rationnement, que nous avaient imposées les Allemands pendant la guerre. Le pain, le beurre, et les confitures étaient rationnés, et nous sortions de table avec l'estomac léger ! D'autant qu'à 15 ans, l'appétit est grand en général.

Il était interdit de fumer, mais, pour compenser la légèreté des menus, c'était une pratique courante. Nous allions nous planquer derrière les dortoirs, ou dans les genets tout proche. Il y avait aussi du troc, nous échangeons du pain, ou autre, contre des cigarettes !

En 1949, le rationnement avait disparu, avec les cartes de rationnement, qui avaient, elles aussi, suscité des trafics internes !

En 1949 donc, les menus étaient devenus très acceptables, voire agréables.... Ce que tu as connu donc ?

Effectivement, comme je l'indiquais dans notre précédent bulletin, nous ne pouvions, en 1949, que nous réjouir de la qualité de la table, d'autant que nous aussi, nous avons connu les privations de la guerre, à des niveaux plus ou moins différents, suivant la situation de nos parents. Mais, parles moi maintenant de ta scolarité.

Comme tu l'as connu, les premiers mois étaient consacrés à une période « Découvertes » au cours de laquelle nous faisons un stage d'une semaine dans chaque atelier, pour déterminer nos choix et nos aptitudes. En arrivant, j'étais tenté par la menuiserie, mais il s'est avéré que je n'étais pas très adroit avec le bois, et finalement, j'ai choisi la plomberie, sans jamais avoir à le regretter. Sous la responsabilité de M. Massé, professeur, cet atelier était installé avec la Métallerie, dans un bâtiment en « dur », avec des sheds permettant un éclairage zénithal. Nous étions privilégiés, car toi, en Couverture Zinguerie au début de ta formation, tu as connu les bâtiments en tôle, inchauffables en hiver, et étouffants en été.



L'atelier de Plomberie Sanitaire.... vers les années 1969



L'atelier de Menuiserie... vers 1950

J'ai donc passé mes trois années d'apprentissage avec M. Massé.... qui, en 1947, venait sans doute d'être nommé titulaire... Homme de talent, M. Massé a su nous enseigner la pratique et la théorie de notre métier, et pour moi, il allait devenir mon modèle, bien qu'à cette époque, je ne savais pas encore que, moi aussi, je deviendrais Professeur en Plomberie Chauffage.

Pendant cet apprentissage, les matériaux que nous utilisions dans cette profession, étaient essentiellement le plomb, le cuivre, le tube galvanisé, et le tube acier noir. Le plomb était ce qui traduisait le mieux nos aptitudes à exercer ce métier. Son travail était difficile et nécessitait toute notre attention, tant en cintrage, qu'en soudure ou façonnage de nourrices et boîtes à eau. Ce matériau a totalement disparu ! pour les raisons sanitaires que l'on connaît. Les plastiques et autres matériaux composites ont fait leur entrée dans nos métiers.

Eh oui, c'était le début de ces évolutions techniques qui allaient transformer nos métiers du Bâtiment !... Donc, tu passes ton CAP en 1950, sans difficultés majeures, avec le stress que nous connaissions tous plus ou moins, et ensuite ?

Ensuite... après un petit moment de détente en famille... Je me retrouve dans le grand bain du monde du travail. Début Septembre, je me mets en recherche d'un emploi... Et ce fut difficile !.. Funay n'était, semble-t-il, pas très connu de la profession !

Attends ! je t'arrête, moi, on est venu m'embaucher pendant mon examen de CAP... et je n'étais pas seul dans cette situation... 1950, la Guerre est finie, la France est en pleine reconstruction, les chantiers de bâtiment fleurissent, partout ! Comment, à deux ans d'intervalle seulement, c'est possible ??

Sans doute que M. Massé, qui venait d'être nommé à Funay, n'avait pas encore pu tisser le réseau relationnel que tu lui as connu... et ce devait être la même chose pour M. Graffin, qui, par la suite, a su donner une image à Funay, qui lui a permis d'ouvrir toutes les portes !

Pour moi donc, en 1950, j'ai dû « ramer » pour trouver une embauche, que j'ai fini par trouver aux Ets Paumier Leroy et Manière. Etablissements qui, sur la place du Mans, je le sus ensuite, avaient réputation d'être très exigeants sur la qualité du travail, et la bonne tenue de leur

Temporis®

Intérim
CDI

LE MANS - 02.43.24.09.09
143 avenue Jean Jaurès

LA FLÈCHE - 02.43.96.91.20
20 Rue Grollier



 **CHEVALLIER Jean-Pierre**
Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Electricité
Electro-Ménager - Ramonage

ZA DU RUISSEAU
72250 PARIGNE L'EVÊQUE 

TEL : 02 43 75 99 34
FAX : 02 43 78 12 18
jeanpierrechevallier72@orange.fr

 Siret : 412 882 771 00022
TVA intercommunautaire : FR 354 128 82771



personnel. Ils avaient une clientèle très proche de l'Eglise, qui, à cette époque, avait beaucoup d'argent, mais ne le donnait qu'en échange d'un travail d'exception.

Il me fut attribué une caisse à outils, que je remboursais mensuellement, car la coutume voulait, comme dans la majorité des entreprises à cette période, que l'ouvrier possède sa caisse à outils, qui ouvrait droit à une indemnité mensuelle. Solution qui permettait de responsabiliser l'ouvrier, quant à l'entretien de son matériel, qui lui était d'ailleurs très vite remboursé par l'indemnité.

Je fus donc embauché comme petit compagnon, et mis sous tutelle six mois avec chacun de deux meilleurs ouvriers de l'entreprise. Après, je passais ouvrier qualifié 1^{er} échelon, et je travaillais seul, sous le seul contrôle du contremaître. Contremaître qui ne tolérait aucune imperfection, aussi minime fût-elle ! Ainsi, un jour, je dus refaire complètement une partie de l'installation que je terminais pour un imperceptible problème de niveau... Sur le moment, mon honneur personnel en fût un peu ému, mais je fis en sorte que cela ne se reproduise jamais. Par la suite, je me suis rangé aux mêmes critères d'exigence... et je les ai conservés. C'est sans doute aussi cela, l'expérience !!

Et tu as travaillé dans cette entreprise jusqu'à ton service militaire ?

Oui ! au printemps 1954, j'ai reçu mon appel sous les drapeaux, avec convocation pour le 8 Mai suivant, à la caserne Verneau, à Angers. Mais, je décidais de ne m'y rendre que le 15 Mai !!

Comment cela ??... Un peu frondeur mon ami Robert. Explique-toi !

Ecoutes !... Le 8 Mai, c'est une Fête Nationale, n'est-ce pas ? alors, je voulais me donner un peu d'air. Et je n'ai donc rejoint Angers que le 15. Nous n'étions pas encore vraiment entrés dans la crise Algérienne. La discipline militaire n'était pas encore très tendue. Et je n'étais pas seul à avoir pris cette liberté... Nous étions 8 retardataires ! Bon, je ne peux pas dire que nous ayons trouvé un accueil... très encourageant. Mais... cela s'est quand même bien passé, et sans aucune sanction !

Nous quittons donc, (ce groupe de 8), Angers le 15 Mai vers 14 h., destination La Forêt Noire en Allemagne. A minuit, le train s'arrête au poste frontière de Kehl. A Offenbourg, le train s'arrête de nouveau, pour accrocher une deuxième locomotive.



Il
nou Carte Strasbourg à Offenbourg tiv



Château de ... Offenbourg

franchir les pentes.. et le train passera trois fois à Offenbourg... ou se trouve trois gares !... une à chaque niveau ! vois le dénivelé !



TRIBERG..... Allemagne

Vers 10 heures, nous atteignons la Gare de Villingen, où notre groupe de 8 est prié de descendre. Un camion GMC nous attendait, et nous conduisit jusqu'à notre caserne du 1^{er} régiment d'infanterie de Donaueschingen (dans le Bade-Wurtemberg). Cette ville de garnison, comportait 3 casernes (confortables !) et se situe à la confluence de 2 rivières, qui constituent la source officielle du Danube.



Villingen.... sous la neige



Villingen..... En Mai....plus Agréable !

Pendant tout une semaine, l'armée nous ignora, nous étions entièrement libres ! Nourris et logés ! alors que nos petits copains, arrivés à l'heure eux ! étaient déjà en tenue et commençaient les exercices et corvées bien connues. Une semaine s'écoula ainsi, le bonheur ! puis, nous avons été intégrés, et nous sommes rentrés dans le rang.

La durée du service militaire, début 1954, était passée à 18 mois. Les événements en Algérie commençaient à inquiéter, et elle allait passer à 24 mois. Moi, j'en ferai 22 ! au cours desquels, je vivrai de nombreuses affectations :

- 1 mois en Forêt Noire, à Donaueschingen pour « les classes.... (La formation militaire de base)
- 1 mois à Paris pour les nuits de l'Armée, avec défilé du 14 juillet sur les Champs Elysée
- Retour à Donaueschingen avec affectation comme instructeur (8 mois)
- 2 mois en spécialisation « motorisation tout terrain »
- 3 mois d'une semi-activité, semi-repos, toujours à Donaueschingen
- 6 mois en maintien de l'ordre, à la frontière Algéro-Marocaine, avec des alternances bimensuelles, tantôt en Algérie, tantôt au Maroc... (dont 2 mois comme vaguemestre, et 1 mois comme chef de section en qualité de Sergent).



- Retour à Donaueschingen pour rendre mon « paquetage » et accomplir les formalités de libération.

Tu es libéré le 13 Mars 1956, après avoir passé 6 mois à la frontière Algéro-Marocaine. A cette date, les tensions sont très vives en Algérie, nos responsables politiques l'admettront ensuite, c'était la guerre ! Les attentats se multiplient, le FLN s'organise depuis les bases situées en Tunisie. Toi, à la frontière Algéro-Marocaine, tu n'as pas dû en souffrir beaucoup ?

C'est vrai !... Je ne me suis jamais servi d'une arme ! Mais, comme tous ceux de ma classe, nous avons quand même fait 22 mois !

Donc, en Mars 1956, tu retrouves l'entreprise Paumier Leroy et Manière ?

Oui ! libéré le 13 Mars, et le 19 je retrouvais ma place dans l'entreprise... avec un rythme auquel il fallut se réaccoutumer... Nous faisons fréquemment 50 h. par semaine, et quelquefois 60 ! Notamment en déplacement. Les heures supplémentaires étaient majorées à partir de 48 h. Ces majorations pouvaient aller jusqu'à 50 %. Lorsque nous travaillions en déplacement, les frais de transport, de restauration et d'hôtellerie, étaient directement payés par l'entreprise.

Le travail était souvent pénible car les manutentions, toutes les manutentions, étaient effectuées à main d'hommes ! Rappelle-toi, lorsqu'il fallait monter les énormes radiateurs en fonte, ou les baignoires dans les étages, le soir, le lit était le bienvenu ! Les transports en ville se faisaient avec une charrette à bras. Quand il fallait descendre le tunnel, avec un chargement de radiateurs et d'outillage, nous étions obligés de freiner en frottant la roue sur la bordure du trottoir !... Il faudra attendre quelque temps, pour que l'entreprise se dote d'un véhicule de transport et d'un chauffeur. Quant à nous, pour aller travailler, c'était la bicyclette. Le midi, sur l'avenue Jean-Jaurès, il y avait souvent 4 à 5 cyclistes de front, de chaque côté, et avec des files de plusieurs kilomètres. Mais, il n'y avait que très très peu de voitures, qui, elles, ne pouvaient rouler plus vite que les vélos.

A mon retour du service militaire, j'avais envie d'aller voir ailleurs... Les entreprises du Bâtiment embauchaient, et les patrons faisaient de la surenchère sur les salaires. J'en ai profité... cela m'a aussi permis de conforter mon expérience, et avec des salaires souvent plus avantageux, en particulier à l'entreprise Lacote et Harel, dans laquelle il n'était pas nécessaire de demander de l'augmentation pour en obtenir !

Et puis, un beau matin d'Octobre 1958, sur le chantier dans lequel je travaillais, arrive M. Massé !!

Il avait réussi à me retrouver !... Il y avait un problème à Funay... Une section « Chauffage » avait été créée, et M. Rondeau qui en assurait l'enseignement, avait été admis au concours de recrutement de l'Ecole Normale de Paris. Il fallait donc le remplacer, et c'est ainsi qu'au pied levé, j'ai accepté de prendre sa place pendant un an. Ce devait être immédiat, et mon chef d'entreprise s'est montré compréhensif, il me laissa partir, sans préavis.

Je prenais le risque de perdre mon emploi, mais, dans cette conjoncture, j'aurais pu en retrouver assez facilement, il y avait du travail partout. Et cette expérience me tentait vraiment, d'autant que le

salaires proposés étaient 30 % supérieurs à ce que je gagnais. Oui, à cette époque, l'Éducation Nationale offrait des salaires attractifs ! Je retrouvais Funay.

L'année fut laborieuse, car prendre un groupe de jeunes en formation professionnelle, sans préparation ni formation préalable... Dur dur ! Surtout que j'en profitais, pour prendre des cours du soir afin de tenter, à mon tour, l'entrée à l'École Normale.

Tout cela a bien fonctionné, à la rentrée suivante, Maurice Rondeau reprenait son poste à Funay, en qualité de professeur titulaire en chauffage, et moi, je rentrais à l'École Normale, pour tenter la titularisation, comme professeur en plomberie sanitaire.

En fin de formation à l'École Normale, nous avions un examen, dont l'issue déterminait l'affectation. Et là, il me semble encore aujourd'hui, que pour des convenances syndicales influentes, je me suis retrouvé avec des notes très inférieures à ce que j'obtenais habituellement, et très en dessous, semble-t-il, de la valeur des documents que j'avais fournis, et qui, par la suite, ont pu être contrôlés.

Mais, l'Administration ne se déjuge que très rarement, et la proposition d'affectation qu'elle me faisait, était à l'image de ces notes... J'avais donc un poste possible à... Souk-Ahras !... En Algérie !! et rien d'autre... je n'avais pas le choix ! J'acceptais.

Souk-Ahras... département de Bône, dans l'Est Algérien... proche de la frontière Tunisienne ! Nous étions en 1960... La guerre en Algérie était encore loin des accords d'Évian, qui ne furent signés que le 18 Mars 1962. Cette zone frontalière avec la Tunisie, restait un point de passage des combattants du FLN, et forcément une zone de tension permanente, avec des combats fréquents et meurtriers. Car même si, depuis le discours de Septembre 1959 du Général de Gaulle, qui annonçait l'intention de la France de confier le sort de l'Algérie aux Algériens, le climat s'était un peu apaisé, cette région restait difficile. Déjà, parce que la décision du Général était contestée, et faisait naître le mouvement de l'OAS qui faisait des ravages à Alger et dans les grandes villes, et aussi parce que Souk-Ahras restait un Centre de Commandement du FLN. Des affrontements importants marqueront cette région, avec la bataille de Souk-Ahras dite la bataille des frontières, celle de Khanga Estera en 1960, et celle d'El Maagoula en Novembre 1962.

Je devinais donc que cette affectation, que je venais d'accepter, n'était pas une affectation de premier choix... et les mots sont faibles !! Mais, je gardais l'envie d'enseigner !



SOUK AHRAS



Le 30 Septembre 1960, je rejoignais mon poste, après 25 heures de mer depuis Marseille, pour arriver à Bône, distant de 100 Km de Souk-Ahras plus au Sud.

Cette ville de Souk-Ahras est située dans une cuvette, entourée de montagnes boisées, comme le Djebel Beni Salah. Elle est traversée par l'un des principaux oueds Algériens, sur lequel il y a 3 barrages dans la région, pour alimenter la ville et ses environs en eau potable, et pour irriguer les terres agricoles. Souk-Ahras était en 1960 sous-préfecture, avec 90 000 Habitants environ. Aujourd'hui, elle est la préfecture avec 160 000 Habitants. Cette région connaît un climat assez instable, avec des 40° à l'ombre en Juin, des vents de sable violents, et des hivers où la neige peut faire son apparition ...la nuit ! (Jusqu'à 40 cm.)

Le CET de Souk-Ahras était, en 1960, un établissement récent dans lequel on enseignait la maçonnerie, la menuiserie, la métallerie, la mécanique (il y avait même un tour !) et la plomberie avec mon arrivée. Nous étions 7 professeurs en atelier, dont 4 métropolitains qui n'étaient pas toujours bien acceptés, notamment par les professeurs Pieds Noirs, dont la pédagogie était singulière, et souvent très éloignée des principes qu'on pouvait nous inculquer à l'Ecole Normale.

Toutes les spécialités étaient installées dans un unique bâtiment, cloisonné pour les besoins. La surface qui m'était attribuée, était occupée par le garage de la voiture du chef des travaux... qui déménagea avec réticence. Comme tu peux l'imaginer, c'était le vide absolu... J'avais 14 élèves (tous musulmans), mais rien pour les faire travailler. Il m'a fallu les occuper, tout en préparant une organisation et des listes de matériels qui tardèrent à m'arriver. Néanmoins, en fin d'année scolaire, j'avais réussi à équiper un atelier complet avec établis, caisses à outils, postes de soudure propane et oxyacétyléniques, pour mes 14 apprentis !

A la fin de cette année scolaire, je rentrais en Sarthe, car, avec ma fiancée, nous avons décidé de nous marier ! Vacances joyeuses bien sûr, mais il nous fallait aussi préparer notre prochain voyage, car, pour enfin pouvoir profiter de cette nouvelle situation, nous avons aussi décidé que Monique, mon épouse, m'accompagnerait en Algérie... Nous étions conscients de la situation à Souk-Ahras, mais nous ne voulions accepter qu'elle ne gâche notre union.

Si, lors de ma première année au CET de Souk-Ahras, j'ai dû défricher la situation ... un peu expérimentale, la deuxième année a parfaitement fonctionné. Mais, en fin de cette scolarité, c'était l'Indépendance de l'Algérie, et nous devons définitivement rentrer ! Retour difficile, dans une désorganisation générale, mais nous, les Métropolitains du CET, nous réussissions au prendre le vol de retour qui nous ramenait à Nice le 30 Juin 1962.

Vous quittez donc l'Algérie dans les conditions que je devine, et après des Vacances scolaires qui vous permettront de vous réinstaller, tu reçois ton affectation pour Caen ?

Oui, je rejoins Caen qui, à l'époque, était l'Académie qui avait en charge la gestion de l'Education Nationale en Sarthe. Caen, où je retrouvais Alain Hubert, notre ancien Président de l'Amicale, alors élève en BTS à Caen, et que j'avais connu lorsque j'étais professeur auxiliaire à Funay, et dont le frère Gérard, était de ma promotion de 1947/1950.

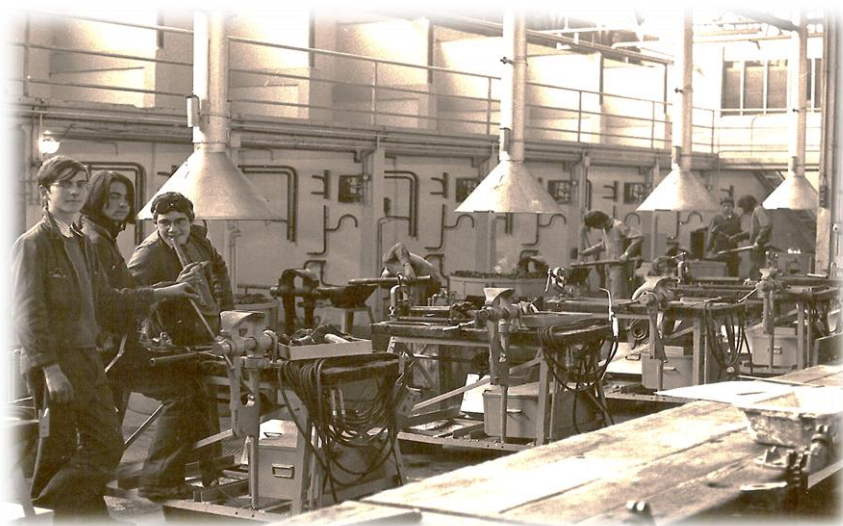
Le 20 Septembre de cette année 1962, alors que j'effectuais mes démarches pour ma demande de mutation pour Funay, je croise, dans les couloirs du Rectorat, M. Graffin. Nous échangeons quelques mots : » mais, que fais-tu là ? me dit-il » Je lui explique donc ma situation... et mon souhait de regagner Funay... Il me précise alors qu'il n'y a pas de poste disponible dans ma spécialité... Et nous nous quittons sur ce bref entretien... qui me laissa un peu perplexe ! Je poursuivais néanmoins ma démarche... sans grand enthousiasme évidemment.

Et j'ai bien fait de persévérer... car peu de temps après, je recevais mon affectation... pour Funay ! en remplacement d'un titulaire qui, lui, était, à son grand regret, muté à Tours !

Que s'était-il donc passé pour ce revirement de situation ?? L'Administration a-t-elle voulu me compenser les 5 derniers mois de salaire que l'Administration Algérienne ne m'avait pas versé ?? et que l'Administration Française m'a remboursé plus tard !... Ou, M. Lemoine, le secrétaire régional du syndicat SNET AA, aurait-il eu gain de cause lors de son intervention près du Recteur ? Je n'en saurai jamais rien ! Mais, j'étais affecté à Funay !... et en qualité de titulaire bien sûr ! Et ça, pour moi, c'était un vrai bonheur. J'allais retrouver les miens, mon environnement, et mon établissement ! Avec des gens que je connaissais bien... Massé... Rondeau...etc. Et, sur le plan familial, j'allais retrouver une certaine quiétude... car, en 1963, nous allions, Monique et moi, fêter la naissance de notre fils, suivi en 1965 de la naissance de notre fille.

Tu te retrouves donc à Funay !

Oui ! dès le retour des congés de la Toussaint, je suis en poste comme professeur en Plomberie... Et ce que j'ignorais, tout en le souhaitant sans doute, c'est que j'y resterais jusqu'à ma retraite... en 1993 !! Donc, pour employer la formule consacrée... Après 31 ans de bons et loyaux services !!



L'atelier « Chauffage..... Vers les années 1963

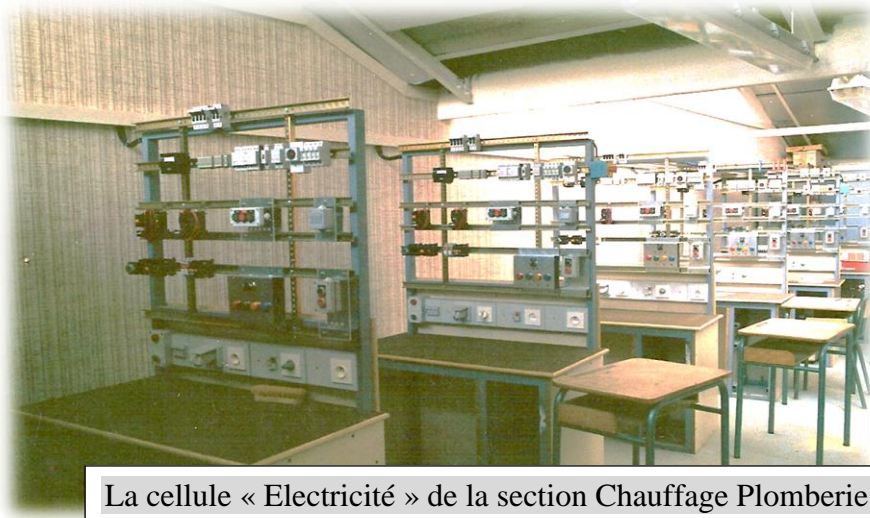
Et au cours de ces 31 années, tu as bien évidemment connu de nombreux changements ?

Oh oui, bien sûr !

Tout d'abord, imagines le nombre d'élèves que l'on peut côtoyer dans une telle carrière ! avec, inévitablement quelques cas difficiles, mais aussi avec des garçons très attachants, dont l'envie d'apprendre, était pour nous professeurs, le meilleur des stimulants. Au fil des ans, le climat avec les élèves s'est modifié... l'envie d'apprendre s'est émoussée pour un grand nombre... Nous devinions que dans les familles aussi, les mentalités évoluaient, et pas toujours vers le meilleur !

Quant avec mes collègues des Ateliers « Sanitaire et Thermique », nous entretenions d'excellentes relations, émaillées de temps à autre, par quelques petits différends sur l'organisation, les dotations en matériel, ou sur nos appréciations sur le travail des élèves, voir sur les élèves... Mais, dans l'ensemble, la cohésion était bonne et le climat serein.

Parmi ces collègues, j'ai aussi vu beaucoup de mouvement, avec notamment les départs à la retraite de M. Massé, puis Rondeau. J'ai vu quelques mutations aussi, souhaitées ou non !



La cellule « Electricité » de la section Chauffage Plomberie

Avec les services administratifs, et le personnel de direction, les tensions étaient plus fréquentes. Ils avaient en charge de mettre en place les directives du rectorat qui n'étaient pas toutes partagées. Cellule électricité, au sein de la formation Sanitaire et Thermique. ... des hommes de caractères comme l'on dit. Et, quand il s'agissait de faire passer des idées mal perçues, les échanges verbaux entre M. Massé, Rondeau et M. Graffin, tournaient quelquefois à l'aigre doux !

Mais, de fait, chacun défendait la même cause, la qualité de l'enseignement ?

Bien sûr, mais tu le sais, quand on a « le nez dans le guidon » c'est plus difficile de prendre le recul nécessaire ! Par exemple, dans mes relations avec M. Graffin, il m'a toujours semblé qu'il n'avait pas dépassé le fait que je n'étais plus son élève... mais, un professeur, comme les autres !

Je pense qu'il ne s'agit là que ton impression. Tu sais que j'ai aussi connu M. Graffin alors que j'exerçais certaines responsabilités patronales, et je peux t'affirmer qu'il jouissait d'une image très favorable au sein de la profession, image d'un homme qui était l'ambassadeur d'un enseignement de qualité, et d'un homme qui défendait ses professeurs, sans exception.

Il est vrai qu'à l'époque de M. Graffin, les professionnels avaient le temps de nouer des liens sur la durée, ce qui était très favorable à l'image de l'établissement, et au placement des élèves... Mais depuis, les mutations se succèdent, tant chez les Proviseurs, que chez les Directeurs, ou chef des travaux...

Oui, et c'est un point que la profession regrette, car nous avons besoin de contacts rapprochés avec les mêmes interlocuteurs. Mais, revenons, si tu le veux bien, à ta progression comme professeur. La « Cellule électricité », c'est bien toi qui l'as créée, et, que je me souviens, elle t'a sans doute valu tes Palmes Académiques ?

C'est bien moi qui, effectivement, ai réalisé cette « Cellule électricité », qui avait vocation d'initier nos élèves Sanitaire et Thermique aux fondamentaux de l'électricité, laquelle prenait de plus en plus de place dans cette spécialité. C'était une demande de l'Académie, sur une requête du Patronat. Et je dois dire, que je l'ai réussie, et qu'elle faisait exception dans l'Académie, où d'autres cellules identiques ont été réalisées, mais avec de nombreux soucis de fonctionnement, réduisant ainsi l'intérêt qu'on pouvait en retirer.

De là à dire que c'est ce qui m'a valu les palmes académiques... nombreux sont ceux qui l'ont pensé, moi je n'ai pas de certitude. A cette époque, c'était M. Villeneuve qui était Proviseur, et nous entretenions des relations très constructives. Alors, il aurait pu aussi favoriser la distinction que l'on m'attribuait.

Lorsque j'assumais la Présidence du Jury des CAP dans notre profession, comme Professeurs il y avait M. Massé bien sûr, Rondeau, toi, notre ami Gayet, mais, je ne me souviens plus bien, vous étiez nombreux ?

Oui, nous étions 6 effectivement. Et dans notre spécialité, j'ai connu 8 professeurs titulaires qui étaient, comme moi, des anciens élèves.

C'est aussi une preuve de la qualité de l'enseignement dans cet établissement. Et le mérite en revient aussi aux professeurs d'Enseignement Général, dont le rôle est primordial, notamment maintenant, où les évolutions techniques sont tellement rapides, qu'il est

indispensable d'avoir une culture de base, qui permette aux jeunes de s'adapter rapidement à ces transformations.



1963... Robert part à la retraite



Le Pavillon de Monique et Robert à Changé

Tu as donc fait valoir tes droits à la retraite en 1993, et depuis, tu prends un repos bien mérité auprès de Monique, ton épouse, dans votre charmante petite cité de Changé.



Place de l'Eglise de Changé

*Là où, aujourd'hui, vous m'avez fait le plaisir de m'accueillir.
Accueil à l'image de nos relations amicales que nous entretenons depuis... 70 Ans !!*

Merci Monique... Merci Robert.



Robert HEUZE

Bernard TIMON



Assemblée de 2011.... Visite à Fresnay sur Sarthe

Nos Annonceurs

Sont nos Amis
et notre Soutien

Leur aide nous est indispensable,

Vous aussi, faites leur confiance !

NOTRE BULLETIN

Cette année, ce bulletin sera tiré à plus de 300 exemplaires..... !

Vous pouvez imaginer le travail que sa préparation, son édition, et son expédition représente. Et bien sûr, nous sommes tous bénévoles... bénévoles et très attachés à cet unique lien, avec la majorité d'entre vous.... Notre récompense, serait de vous retrouver nombreux à nos côtés, pour cette prochaine Assemblée

Merci à tous.



*Notre visite au Musée de la Broderie à
Bourg le Roi*



AMICALE DES ANCIENS



